



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

perspectives

Question au Gouvernement n° 4690

Texte de la question

RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

M. le président. La parole est à M. Pierre-Yves Le Borgn', pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Pierre-Yves Le Borgn'. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international, et j'y associe tous les membres du groupe d'amitié France-Allemagne que j'ai eu le privilège de présider au cours de la législature.

Chaque développement de l'actualité nous rappelle la valeur inestimable de la relation franco-allemande pour nos deux peuples et pour l'Europe. Nous avons traversé, de part et d'autre du Rhin, des années difficiles, marquées par les défis économiques et sociaux, le terrorisme, la guerre aux portes de l'Europe, la crise migratoire et l'enjeu climatique. L'Allemagne, vous la connaissez, monsieur le ministre, vous l'aimez, comme nous. Je vous serais reconnaissant de tracer le bilan, en quelques mots, de ce qu'aura été l'engagement franco-allemand de la mandature qui s'achève.

Mais je souhaite aussi vous interroger sur l'avenir. La France et l'Allemagne peuvent être, doivent être, le laboratoire du progrès européen. Notre groupe d'amitié a regretté la suppression des classes bilingues en France (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*). Il n'ignore pas non plus le recul de l'apprentissage du français dans plusieurs Länder importants d'Allemagne. Comment renverser cette tendance et renforcer l'apprentissage, précoce et continu, de la langue du partenaire ? Peut-on imaginer un « AbiBac + », avec davantage de disciplines non linguistiques ?

Le progrès européen, ce doit être aussi la convergence fiscale sur laquelle, Français et Allemands, nous avons une obligation de résultat. Je pense à la fiscalité des pensions, de l'épargne, des successions et des obligations alimentaires.

Enfin, il nous faut agir ensemble sur le droit de la famille, en inventant, en particulier, un régime commun de l'autorité parentale partagée.

Ce sont là des pistes pour l'avenir, fondées sur un vécu et une expérience, et, plus que tout, sur une attente, celle de centaines de milliers de Français en Allemagne et d'Allemands en France, celle tout simplement de citoyens d'Europe. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Monsieur le député, je tiens tout d'abord à

excuser Jean-Marc Ayrault, qui préside en ce moment la conférence internationale sur la protection des enfants dans les zones de guerre. Je vous remercie, vous et le groupe d'amitié France-Allemagne, pour votre engagement au service de la relation entre nos deux pays. Vous avez évoqué le très fort attachement de Jean-Marc Ayrault à l'action franco-allemande.

Tout au long de ce quinquennat, la France et l'Allemagne ont dû faire face ensemble à de nombreuses crises. Et je veux vous le dire ; l'Europe n'aurait pas tenu sans la force de l'unité franco-allemande.

Ensemble, nous avons fait face à la crise de la zone euro et avons assuré son intégrité. Nous avons lancé l'Union bancaire et avons pris des décisions qui ont permis le maintien de la Grèce dans la zone euro.

Ensemble, nous avons répondu à la crise des réfugiés, nous avons créé un corps européen de garde-frontières et de garde-côtes, nous avons réformé Schengen et avons fait en sorte que soient aidés les pays de premier accueil.

Ensemble, nous avons établi et consolidé l'arsenal européen pour lutter contre le terrorisme, renforcé les échanges d'informations, la coopération policière, l'utilisation des fichiers de Schengen et d'Europol, et adopté le PNR européen.

M. Guy Geoffroy. Pourquoi Hollande n'est-il pas candidat alors ?

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. Ensemble, nous avons fait de l'Europe le fer de lance de la lutte contre le changement climatique et nous avons fait en sorte que l'Europe permette l'adoption de l'accord de Paris issu de la COP21.

Ensemble, nous avons également élaboré un agenda pour l'Europe de la défense, ainsi que le projet d'un fonds européen de défense.

M. Yves Nicolin. Baratin !

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. Ensemble, nous avons permis à l'Europe d'assumer ses responsabilités sur la scène internationale, notamment avec le « format Normandie » pour l'Ukraine, l'accord sur le nucléaire iranien et le soutien à la stabilité dans les Balkans.

Au plan bilatéral, nos initiatives sont nombreuses, y compris pour développer l'enseignement de l'allemand en France et du français en Allemagne.

Quelques députés du groupe Les Républicains. C'est faux !

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. Après la réforme des collèges, les élèves qui apprennent l'allemand en France sont ainsi 30 000 de plus, et de nouveaux Länder s'engagent dans l'apprentissage du français. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Le Borgn'](#)

Circonscription : Français établis hors de France (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4690

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 février 2017](#)